



Comité **Région SUD** Provence Alpes Côte d'Azur F.F.C

Alpes de Haute Provence – Hautes Alpes – Alpes Maritimes – Bouches du Rhône – Var – Vaucluse
SIRET : 782 812 994 000 21

☒ **Siège social** : Vélodrome des Olives, BP 1, 13381 MARSEILLE Cedex 13 Tel 04.91.12.23.10 www.comite-sud-ffc.com

☐ **Antenne** : Vélodrome de Costebelle, 83400 HYERES Tel 04.94.38.50.55

Objet. **MECENAT ASO-FFC 2019. CLUBS – COMITES DEPARTEMENTAUX**

Marseille, le 13 Juin 2019

Madame, Monsieur Le Président,

Suite à la finalisation de la Convention Territoriale de Développement du Cyclisme R2GION SUD FFC signée le 29/01/19, et validée en retour avant le Congrès Fédéral des 22.23 et 24/02/2019, par le Président de la FFC, nous revenons vers vous pour que vous remplissiez la **DEMANDE DE SUBVENTION 2019, réservée aux clubs et aux Comités Départementaux**, ci-jointe en fonction des Actions thématiques définies sur le document ASO FINALISATION.

Afin d'essayer de satisfaire le plus grand nombre de clubs, la Commission Régionale REGION SUD FFC, retiendra dans un premier temps une action par club, puis si les fonds le permettent une deuxième action. (Remplissez et envoyez donc une deuxième demande 2019 en prévision).

Le montant alloué conformément aux notifications ASO – FFC 2018-2016-2017, ne peut être supérieur à 50% du coût total de l'action.

Les demandes doivent être adressées exclusivement au **Siège du Comité Régional REGION SUD FFC, à Marseille, au plus tard le 30/12/2019**, accompagnées impérativement des documents suivants : (Année civile)

- La demande de subvention MECENAT ASO-FFC 2019, complètement renseignée et signée par le Président
- La ou les factures acquittées relatives aux dépenses engagées en 2019 sur l'action.

Les dossiers incomplets sans justificatif ne seront pas étudiés.

Le Comité Régional REGION SUD FFC s'engage à étudier et à clôturer le dossier MECENAT ASO FFC 2019, pour le 30/01/2020, afin d'obtenir le versement ASO-FFC 2019, dans les meilleurs délais et effectuer les allocations 2019 vers les clubs et les Comités Départementaux.

Attention d'indiquer impérativement le n° de l'action et son titre (**IMPERATIF**)

Dans l'attente de votre dossier de DEMANDE de SUBVENTION MECENAT ASO-FFC 2019, veuillez agréer, Madame, Monsieur Le Président, l'assurance de nos sincères salutations sportives

Christian LAZARINI
Président du Comité Région Sud FFC

Copie. Y. SZYMCZAK – C. GARAIX
P. DUMOULIN – J. MADEDDU
Info. CA



ENGAGEMENTS DU COMITE REGIONAL DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR REGION SUD
REALISATION DU PROJET ASO FFC 2019
Le Comité Régional s'engage à réaliser les actions définies

N°	ACTIONS	BENEFICIAIRES	REGLES DE DISTRIBUTION	INDICATEURS DE REUSSITE	MONTANT 2019
1	Organisation formation arbitre (Régional-National-Jeunes arbitres)	Clubs par l'intermédiaire de la commission Arbitrale	Participation frais déplacements et prise en charge de l'intervenant	Liste des participants	1050
2	Organisation formation premiers secours (PSC1)	Clubs	10€ par PSC1 suivant liste envoyée au CR. (40 premiers)	Liste des Participants	400
3	Organisation stages Cyclisme Traditionnel (Cadets-Juniors Hommes-Femmes)	Comités Départementaux Comité Régional	500 € / CD 200 € CR	Compte rendu des stages avec liste des participants	3200
4	Organisation stages VTT (Cadets-Juniors Hommes-Femmes)	Comités Départementaux ou Clubs	320 € (6 stages sélectionnés par la commission)	Compte Rendu des Stages avec liste des participants	1920
5	Organisation stages BMX (Cadets-Juniors Hommes-Femmes)	Comités Départementaux ou Clubs	320 € (6 stages sélectionnés par la commission)	Compte Rendu des Stages avec liste des participants	1920
6	Organisation stages Féminines	Comité Régional	400 € / Stage	Compte Rendu des Stages avec liste des participants	800
7	Développement des E F C	Nouveaux Clubs labellisés 2019 Organisateurs épreuves Région Visites CR des EFC	2200 € au total clubs 300 €/CR	Liste des EFC labellisés et Calendrier Régional	2500
8	Déplacement des Sélections Régionales Féminines (équipe de 3 féminines minimum)	Clubs et Comité Régional	Forfait max de 150 € par déplacement hors PACA (nb7)	Liste des par participants sur épreuves Coupe de France Min/Cad/Dames	1050
9	Participation Coupe de France Cadets	Comités Départementaux	300 €/CD si participation à la totalité des Manches	Classement et Compte-rendu des Manches Coupes de France Cadets	1800
10	Relance Piste Aide à l'org sur Vélo-drome TPM et Vitrolles Organisation Championnat Régional Trophée du Sprint ou P Ind - Stages Détection	Clubs Comité Départemental lieu du Chp Rég Comité Régional / Club	60 € par organisations (enveloppes max 1000€) 400 € 300 € Trophée 100 €/Stage (6 max)	Calendrier d'organisation classements	2300
11	Aide à la sécurité sur org Routières	Clubs	120€ aux 10 dossiers sélectionnés	Etude du dossier envoyé au CR (dossier Préfecture)	1200
12	Concours à l'équipe Responsable de la délocalisation de la butte CREPS BMX	Clubs	Démontage Remontage Entretien	Certification Classification Facture	1000
13	Championnats Régionaux BMX - VTT - CT (Maillots par discipline)	Comité Régional	Attribution au vainqueur	Taux de Participation	2500
14	Concours aux Déplacements Championnats de France	Clubs CR	500 € par BMX - VTT - CT	Compte Rendu déplacements	1500
15	Optimisation ressources salariés	CR	Formations		213
16	Déplact sélec. CR sur CHAMPTS FCE CC	Clubs CR	Cadre Relance du Cyclo cross		1647
					25000

Comité Régional F.F.C REGION SUD - Provence Alpes Cote D'Azur

SIRET : 782 812 994 000 21

DEMANDE de SUBVENTION MECENAT ASO-FFC 2019

Dossier Réserve aux CLUBS

1-IDENTIFICATION (en majuscule)

Nom du Club :N° du Club :

Nom/Prénom du Président :

Courriel :N° de téléphone :

2-NUMERO et TITRE de l'ACTION CHOISIE parmi les 16 actions proposées.

3-DATE et LIEU de la réalisation de l'ACTION.

4-DESCRIPTION SUCCINTE de L'ACTION

5-BUDGET DEPENSE sur L'ACTION : €.

6-DETAIL DU BUDGET DEPENSE SUR L'ACTION (Recettes - Dépenses)

6-ENUMERATION DES PIECES JUSTIFICATIVES fournies en pièces jointes (factures):

Certifiée conforme par Mr

Date :/...../.....

Signature

Comité Régional F.F.C REGION SUD - Provence Alpes Cote D'Azur

SIRET : 782 812 994 000 21

DEMANDE de SUBVENTION MECENAT ASO-FFC 2019

Dossier Réserve aux DEPARTEMENTS

1-IDENTIFICATION (en majuscule)

Nom du DEPARTEMENT :

Nom/Prénom du Président :

Courriel :N° de téléphone :

2-NUMERO et TITRE de l'ACTION CHOISIE parmi les 16 actions proposées.

.....

.....

3-DATE et LIEU de la réalisation de l'ACTION.

.....

.....

4-DESCRIPTION SUCCINTE de L'ACTION

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Certifiée conforme par Mr

Date :/...../.....

Signature